

## OPSENS INC.

### OFFRE NÉGOCIÉE D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' UNITÉS

## Liste de conditions

3 février 2014

UNE VERSION MODIFIÉE DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ PROVISOIRE DATÉE DU 3 FÉVRIER 2014 (LE « PROSPECTUS ») CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES TITRES DÉCRITS AUX PRÉSENTES A ÉTÉ DÉPOSÉ AUPRÈS DES COMMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES DE CERTAINES PROVINCES DU CANADA.

LE PROSPECTUS DEMEURE À ÊTRE FINALISÉ. ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DU PROSPECTUS EN ADRESSANT UNE DEMANDE À RBC MARCHÉS DES CAPITAUX, À L'ATTENTION DE : DISTRIBUTION CENTRE, 227, FRONT ST. W., 5<sup>E</sup> ÉTAGE, TORONTO (ONTARIO) M5V 2X4, TÉLÉCOPIEUR : (416) 313-6066, COURRIEL : [DISTRIBUTION@RBCCM.COM](mailto:DISTRIBUTION@RBCCM.COM) OU À PARADIGME CAPITAL INC., À L'ATTENTION DE SYNDICATION, 95, WELLINGTON ST. W., BUREAU 2101, TORONTO (ONTARIO) M5J 2N7, TÉLÉCOPIEUR : (416) 361-0679, COURRIEL : [ECM@PARADIGMCAP.COM](mailto:ECM@PARADIGMCAP.COM). AUCUNE VENTE NI AUCUNE ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE VENDRE LES TITRES NE POURRA AVOIR LIEU TANT QUE LE VISA DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DÉFINITIF N'AURA PAS ÉTÉ ACCORDÉ.

LE PRÉSENT DOCUMENT NE CONTIENT PAS UNE DIVULGATION COMPLÈTE DES FAITS IMPORTANTS RELATIFS AUX TITRES OFFERTS. LES INVESTISSEURS SONT INVITÉS, AVANT DE PRENDRE LA DÉCISION D'INVESTIR DANS CES TITRES, À LIRE LE PROSPECTUS, LE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DÉFINITIF, INCLUANT TOUTE MODIFICATION OU TOUT DOCUMENT INTÉGRÉ PAR RENVOI À CEUX-CI, ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES FACTEURS DE RISQUE RELATIFS AUX TITRES OFFERTS.

<b>Émetteur:</b>	Opsens inc. (« Opsens » ou la « Société »).
<b>Placement:</b>	Placement du trésor de 6 164 300 actions ordinaires de la Société (les « Actions ordinaires ») et de 4 666 800 unités (les « Unités ») (collectivement, les « Valeurs Mobilières »). Chaque Unité consiste en une Action ordinaire et un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier, un « Bon de souscription »). À la clôture, les Unités seront immédiatement scindées en Actions ordinaires et en Bons de souscription (collectivement, le « Placement »).
<b>Montant du placement:</b>	Un total de 8 000 039 \$CA, sans tenir compte de la levée de l'option de surallocation.
<b>Prix d'émission:</b>	0,75 \$CA par Unité et 0,73 \$CA par Action ordinaire.
<b>Prix de référence:</b>	0,85 \$CA par Action ordinaire.
<b>Bons de souscription:</b>	Chaque Bon de souscription conférera à son porteur le droit de souscrire une Action ordinaire (une « Action sous-jacente aux bons ») au prix d'exercice de 1,05 \$CA par Action sous-jacente aux bons en tout temps avant 17 h (heure de Montréal) à la date qui tombe 24 mois après la clôture du Placement (l'« Expiration »).
<b>Option de surallocation:</b>	La Société a attribué aux Preneurs fermes une option de surallocation, afin de pourvoir à toute surallocation, le cas

échéant, et pour des fins de stabilisation de marché. L'option de surallocation peut être levée en totalité ou en partie par les Preneurs fermes, à leur entière discrétion, pour une période de 30 jours à compter de la Clôture et confère aux Preneurs fermes l'option d'acquérir un nombre d'Unités additionnelles ou d'Actions ordinaires additionnelles (ou une combinaison d'Actions ordinaires et de Bons de souscription) correspondant à un maximum de 15 % des Valeurs Mobilières vendues dans le cadre du Placement.

**Emploi du produit:**

La Société entend affecter le produit net de la vente des Actions ordinaires et des Unités au financement de sa stratégie de commercialisation et de marketing, au financement de la recherche et du développement de ses produits, et aux fins générales de son entreprise.

## **OPSENS INC.**

### **OFFRE NÉGOCIÉE D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' UNITÉS**

<b>Convention de blocage:</b>	La Société a convenu, sous réserve de certaines exceptions, de ne pas émettre d' Actions ordinaires ou de titres convertibles, échangeables ou exerçables en Actions ordinaires pour une période de 90 jours après la Date de clôture. De plus, certains membres de la direction et administrateurs seront assujettis à une période de blocage relativement aux Actions ordinaires d' une durée de 90 jours. De plus amples renseignements à ce sujet sont disponibles dans le Prospectus.
<b>Base du Placement:</b>	Offre publique négociée par voie de prospectus simplifié déposé au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique ainsi qu' aux États-Unis sur la base d' un placement privé aux termes de la règle 144A.
<b>Admissibilité à des fins de placement:</b>	Les Actions ordinaires seront admissibles aux fins des REER, FERR, REEE, REEI, CELI, REA II et RPDB, le tout sous réserve de ce qui est prévu à la rubrique « admissibilité à des fins de placement » du Prospectus.
<b>Inscription:</b>	Une demande sera faite à la Bourse de croissance TSX (le « TSX-V ») afin d' inscrire les Actions ordinaires et les Actions ordinaires pouvant être émises suivant l' exercice des Bons de souscription. Les Actions ordinaires déjà en circulation d' Opsens sont inscrites au TSX-V sous le symbole « OPS ». Les Bons de souscription ne feront pas l' objet d' une inscription.
<b>Renseignements supplémentaires:</b>	Pour de plus amples détails concernant les affaires de la Société et la divulgation concernant les facteurs de risque, veuillez consulter le Prospectus.
<b>Commission:</b>	7,00 % du produit brut du Placement et 7,00 % de bons des courtiers.
<b>Date de la fixation du prix:</b>	Le ou vers le 3 février 2014.
<b>Date prévue pour la négociation:</b>	Le ou vers le 10 février 2014.
<b>Date prévue pour la clôture:</b>	Le ou vers le 18 février 2014.